

Municipalité de la commune d'Yvonand
Av. du Temple 8
Case postale 56
1462 Yvonand

N/Réf.: vyf / vkx - (65) -16893

Lausanne, le 7 mai 2024

**Commune d'Yvonand - Carrefour du Temple.
Changement de priorité - Mesure expérimentale.
Modification du marquage et de la signalisation.
Légalisation de la signalisation routière.**

Monsieur le Syndic,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Pour donner suite à votre demande du 6 mai 2024 et à la visite locale effectuée le 6 mars 2024, la Direction générale de la mobilité et des routes (ci-après DGMR) décide l'instauration de la mesure expérimentale répertoriée dans le courrier annexé.

En application des dispositions cantonales, cette mesure expérimentale comportant des prescriptions sera publiée officiellement par nos soins dans la Feuille des Avis Officiels du 14 mai 2024. Elle ne pourra entrer en force qu'en l'absence d'un recours interjeté dans le délai légal indiqué en fin de la décision annexée. Une fois ce délai de recours expiré sans nouvelle de la CDAP, il pourra être procédé à la mise en place de la mesure sans autre forme d'indication de notre part.

Le dossier complet pourra être consulté, pendant le délai de recours, au Greffe municipal et à la DGMR.

Vous trouverez également en annexe un avis de pose de la signalisation et du marquage que nous prions de nous renvoyer, dûment daté et signé, dès la réalisation des travaux effectuée.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.



Laurent Tribolet
Chef de la division Entretien



Vincent Yanef
Inspecteur de la signalisation

Annexes :

- Décision en matière de signalisation routière
- Plan C23045-10B du 6 mai 2024 (RLJ Ingénieurs Conseils SA)
- Avis de pose de la signalisation et du marquage

Copies, avec décision et plan, à :

- Claude Muller, Responsable de région - Voyer de l'arrondissement Nord
- Emmanuel Volery, bureau technique, Yvonand (technique@yvonand.ch)